Le 17 novembre 2017

Province de Québec Ville de Rimouski

Le **VENDREDI** dix-sept novembre deux mille dix-sept, à une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Rimouski tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville à 13 h, sont présents :

Mesdames les conseillères Jennifer Murray, Cécilia Michaud et Virginie Proulx, messieurs les conseillers Sébastien Bolduc, Rodrigue Joncas, Jacques Lévesque, Grégory Thorez, Jocelyn Pelletier, Karol Francis, Simon St-Pierre et Dave Dumas formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, monsieur Marc Parent.

Monsieur Claude Périnet, directeur général, mesdames Monique Sénéchal, greffière, et monsieur Sylvain St-Pierre, directeur des ressources financières et trésorier, sont également présents.

À la demande du maire, le conseil municipal observe un moment de réflexion avant le début de la séance.

2017-11-934

AVANCE DE FONDS - TRANSACTION D'ACHAT - PARTIE DU LOT 4 223 047 DU CADASTRE DU QUÉBEC - VAL-NEIGETTE INC.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Dumas, appuyé par le conseiller Grégory Thorez et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement d'une avance de fonds, au montant de 25 000 \$, dans le cadre de la transaction d'achat par la Ville de Rimouski d'une partie du lot 4 223 047 du cadastre du Québec appartenant à Val-Neigette inc., telle que décrétée par la résolution 2017-10-928 adoptée le 2 octobre 2017.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Après avoir traité tous les sujets 12 h 01.	à l'ordre du jour, monsieur le maire lève la séance
Marc Parent, maire	Monique Sénéchal, greffière de la Ville